

SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425  
<http://eoliennes-ancenis.fr/> [contact@eoliennes-ancenis.fr](mailto:contact@eoliennes-ancenis.fr)

## Enquête publique terminée ... et après ?

Par Jean Martin Cheverau

Bonjour chers souscripteurs et souscriptrices. Nous espérons avec ce N° 19 d'EOL'Acteurs pouvoir vous annoncer l'acceptation du permis de construire du parc EOLANDES, L'administration en a décidé autrement en attendant d'avoir le résultat de l'enquête publique pour se prononcer sur les deux autorisations en même temps.

Petit rappel : nous étions dans une procédure à deux demandes d'autorisations, l'une pour le permis de construire et l'autre pour le permis d'exploiter. La première qualifiée de recevable à compter du 27 novembre 2015 nous amenait après les dix mois d'instruction réglementaire au 27 septembre 2016. Nous savons oralement depuis, que l'administration attend le retour de l'enquête publique pour se prononcer. Cette enquête s'est terminée le 17 octobre, le commissaire enquêteur a un mois pour retourner ses avis et conclusions en préfecture.

Il nous faudra donc attendre encore quelques semaines pour laisser éclater notre joie, en espérant que le commissaire enquêteur ne se laisse pas abuser par les propos de certains opposants « prompt à défendre les énergies renouvelables, mais pas à proximité de chez eux »

Nous avons reçu, le lundi 24 octobre, le commissaire enquêteur qui nous a fait part de ses observations afin que dans les jours suivants, maximum 15, nous lui apportions nos réponses à ses interrogations et aux arguments des opposants.

Il restera, après les autorisations, deux mois de recours pour ceux qui voudraient nous mettre des bâtons dans les pâles.

*Le 18/09 inauguration du parc citoyen Atout Vent*



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :  
Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs  
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs  
Jean Rabian, collège des fondateurs  
Philippe Branchereau, collège des clubs  
Laurent Dubost, collège des clubs  
Nicolas Javel, Loire-Atlantique développement SELA  
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis, Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

## La suite se prépare quand même !

Par Olivier Kriegk

En complément des précisions données par Jean-Martin, il est bon de rappeler les règles qui nous sont applicables : Contrairement à une demande de permis de construire classique, l'absence de réponse dans le délai de 10 mois ne vaut pas accord, mais refus tacite. Nous sommes donc obligés de contester très officiellement l'absence de réponse, pour préserver nos droits de recours éventuels. Le calendrier de l'administration ne se préoccupe guère de nos impatiences... ni du réchauffement climatique !

Malgré ces retards qui ne sont pas de notre fait, nous travaillons deux hypothèses pour la phase de construction : L'une qui nous amènerait à passer les marchés de travaux pour chaque lot de manière séparée (turbines, terrassement, génie civil, lot électrique), l'autre qui consisterait à passer un marché « clé en main » pour les 3 lots secondaires et un deuxième marché avec Siemens pour les turbines. Le Conseil de direction privilégie cette seconde hypothèse, qui nous permet à la fois de gagner du temps et de mieux garantir les intérêts citoyens. Les trois lots « secondaires » seront réalisés par des entreprises régionales.

Pour cette phase de sélection des constructeurs, nous prendrons la précaution de nous faire assister par des personnes et sociétés compétentes, sur les aspects techniques et juridiques.

**Pour réduire vos consommations  
participez au Défi Familles à énergie positive  
voir sur notre site <http://eoliennes-ancenis.fr>**

## Le soutien des Conseils Municipaux

Par Philippe Branchereau

L'enquête publique a montré un très large soutien de la population et des élus. Peut-être certains d'entre vous ont été surpris par le vote du Conseil Municipal de Teillé qui s'est traduit par 5 pour, 3 contre et deux abstentions.

Lors de ce vote, 7 conseillers ayant un intérêt dans ce projet (propriétaire, exploitant, souscripteur) n'ont pu voter et deux d'entre eux étaient porteurs d'un pouvoir. C'est donc à une très large majorité que ce projet est soutenu. Dans les communes environnantes, les Conseils Municipaux ont également manifesté leur soutien.

Quelques riverains ont fait part d'inquiétude concernant le bruit. Les innovations annoncées par Siemens ne peuvent que les rassurer. Une concertation sera également engagée pour proposer des linéaires de haies afin de masquer totalement ou partiellement les éoliennes.

L'aventure se poursuit, c'est avec la mobilisation de chacun que nous prendrons notre part dans la transition énergétique.

## Eolien, une solution pour nos hivers...

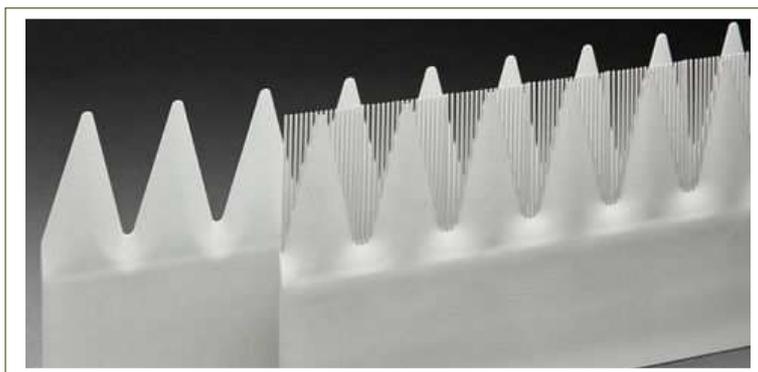
Par Laurent Dubost

Ségolène Royal, Ministre de l'environnement et de l'énergie, vient d'interpeller EDF. *"Je vous demande (...) de mettre en œuvre tous les moyens en votre pouvoir afin de contribuer à la sécurité d'approvisionnement cet hiver ainsi que dans les prochaines années"*

Il faut dire qu'un tiers environ du parc nucléaire d'EDF qui compte 58 réacteurs répartis dans 19 centrales, est déjà à l'arrêt, notamment pour des maintenances techniques planifiées (hors grand carénage donc) et que des risques de rupture d'alimentation existent pour les jours de grand froid.

Cet hiver, la centrale charbon de Cordemais (44) tournera donc à plein régime avec un combustible dont on sait qu'il est le plus néfaste pour l'atmosphère et totalement importé (déficit de la balance commerciale).

Les éoliennes fonctionnent avec du vent (ressource renouvelable, gratuite et locale) disponible jour et nuit, principalement en hiver sur notre Région.... C'est pour cela qu'EOLA s'engage pour une production locale et que 700 citoyens soutiennent ce projet.



Siemens annonce une amélioration de ses dispositifs de réduction du bruit généré par les pales, dérivée de l'aile de la chouette !

## Analyse du registre d'Enquête publique

Par Jean Rabian

Le Commissaire enquêteur nous a présenté lundi 24 les commentaires, lettres et pièces déposés en Mairie de Teillé et Trans sur Erdre par les visiteurs.

Une majorité d'entre eux apporte un soutien fort et diversifié à notre projet éolien citoyen, et nous remercions vivement tous ceux qui se sont mobilisés.

Des craintes sont exprimées, notamment de quelques riverains qui ont du mal à analyser les volumineux dossiers. Nous leur apporterons des réponses précises et adaptées à leur situation particulière.

Des opposants systématiques aux éoliennes ont aussi mis en place association ou collectif visant à stopper le développement de cette filière énergétique. Ces activistes résident généralement loin du site d'Eolandes. Ils n'hésitent pas à employer des procédés visant à inquiéter ou manipuler l'opinion, comme une pétition en ligne contestable.

**Restons vigilants !!!**

### Manifeste de soutien au projet Eolandes Merci pour votre mobilisation

Nous avons déposé, le lundi 17 octobre, dans les mains du Commissaire enquêteur, les manuscrits originaux de notre manifeste.

**Il a recueilli au total plus de 600 signatures, dont 250 sur la COMPA, 143 sur les 8 communes porteuses du projet ou limitrophes, dont 100 sur la seule commune de Teillé.**

L'action continue, nous devons récolter un maximum de signatures pour tenter de décourager les opposants (attention à ne pas signer une nouvelle fois si vous l'avez déjà fait)

**EOLA, 14 la Haute Branchère 44850 le Cellier**